

Cuivre (II) sulfate anhydre
SP-T-N-(MIN.)
Attention

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 105 300 / 105 246 / 105 245 / 105 056
Nom commercial : Cuivre (II) sulfate anhydre : JEULIN
Identification de la société
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange
**Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)**

- **Dangers pour la santé** : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention (CLP : Skin Corr. 2)
Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (CLP : Eye Irrit. 2)
- **Dangers pour l'environnement** : Danger pour le milieu aquatique - Danger aigu - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Acute 1)
Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique - Catégorie 1 - Attention (CLP : Aquatic Chronic 1)

Éléments d'étiquetage
Étiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

• **Pictogramme(s) de danger**


- **Mention d'avertissement** : Attention
- **Mention de danger** : H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H315 : Provoque une irritation cutanée.
H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
 - **Généraux** : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.
 - **Intervention** : P305+P351+P338+P337+P313 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin. P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
 - **Considérations relatives à l'élimination** : P501 : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 1

Date : 16 / 7 / 2019

Remplace la fiche : 17 / 7 / 2017

Cuivre (II) sulfate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Sulfate de cuivre	: <= 100 %	7758-98-7	231-847-6	029-004-00-0	----	Xn; R22 Xi; R36/38 N; R50-53 Acute Tox. 4 (H302) Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En cas de malaise consulter un médecin. Faire respirer de l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants. Eau. Dioxyde de carbone. Poudre. Mousse.

Risques particuliers

- : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. Non combustible. La décomposition thermique génère : Dioxyde de soufre.

Protection contre l'incendie

- : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection et un appareil de protection respiratoire autonome.

Procédures spéciales

- : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour l'environnement

- : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

- : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate. Rincer/diluer le résidu à l'eau. Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

Précautions lors du maniement et de l'entreposage

- : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.

Manipulation

- : Porter un vêtement de protection approprié. Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes. Eviter toute exposition inutile. Ne pas respirer les poussières.

Stockage

- : Après utilisation bien fermer le couvercle. Eviter le contact avec l'humidité. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Révision nr : 1

Date : 16 / 7 / 2019

Remplace la fiche : 17 / 7 / 2017

Cuivre (II) sulfate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 7. Manipulation et stockage (suite)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau	: Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres	: Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition. Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières. Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

Nom chimique	: Cuivre (II) sulfate anhydre ; Sulfate de cuivre (II) ; Sulfate cuprique ; Acide sulfurique sel de cuivre (II).
Etat physique	: Poudre.
Couleur	: Gris(e).
Odeur	: Aucun(e).
pH	: 50g/L(H ₂ O):3.5-4.5
Poids moléculaire	: 159.6
Point de fusion [°C]	: 200 °C
T°d'ébullition initiale [°C]	: Aucune donnée disponible.
Densité	: (20°C): 3.60
Solubilité dans	: Eau. (20 °C) : 203 g/L Ethanol. (20 °C) : insoluble Méthanol (20 °C) : 11 g/L
Point d'éclair [°C]	: Non applicable.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Limites d'explosivité	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Non applicable.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter	: Hygroscopique. Chaleur.
Matières à éviter	: Agents réducteurs. Métaux finement divisés. Magnésium (Mg). Hydroxylamine.
Produits de décomposition dangereux	: Oxyde de cuivre. Dioxyde de soufre.
Propriétés dangereuses	: Réagit violemment avec : Magnésium (Mg). Hydroxylamine.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 1

Date : 16 / 7 / 2019

Remplace la fiche : 17 / 7 / 2017

Cuivre (II) sulfate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

- Inhalation : Peut être nocif par inhalation.
Irritant pour les voies respiratoires.
Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
- Cutanée : Peut être nocif en cas d'absorption cutanée.
Irritant pour la peau.
- Oculaire : Irritant pour les yeux.
Un contact direct peut provoquer une lésion de la cornée.
- Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.
L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires.
Collapsus.
Chute de tension. Tachycardie.
- Autre : Organe(s) cible(s) :
Foie.
Reins
Sang.
D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 300 - Humain LDLo : 50 mg/kg.

Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : Aucune donnée disponible.

Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h] : Aucune donnée disponible.

Irritation de la peau (lapin) : Aucune donnée disponible.

Irritation des yeux (lapin) : Aucune donnée disponible.

Irritation des membranes muqueuses (lapin) : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique

Sensibilisation : Une exposition répétée au produit peut provoquer une sensibilisation : réaction allergique de la peau.

Toxicité vis-à-vis de la reproduction : Il demeure un doute concernant la toxicité de ce produit sur la fonction de reproduction humaine. Un complément de recherche est nécessaire. Observer toutes les précautions d'usage et éviter l'exposition.
Il est conseillé aux femmes enceintes de proscrire tout contact avec ce produit.

Effets tératogènes : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
Peut causer des malformations congénitales.

Autres informations toxicologiques : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Très toxique pour les organismes aquatiques.
Eviter le rejet dans l'environnement.
Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. (Fongicide).
Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 0.02 mg/L/48h.
Toxicité pour les poissons : Oncorhynchus mykiss - CL50: 0,11mg/L/96h.

Persistance et dégradabilité : Aucune donnée disponible.

Informations sur l'élimination : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 1

Date : 16 / 7 / 2019

Remplace la fiche : 17 / 7 / 2017

Cuivre (II) sulfate anhydre

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets

: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Ne pas réutiliser les containers vides.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

: **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

Procédures d'élimination des déchets : Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A., 9, III

- No ONU : 3077

- I.D. n° : 90

Transport terrestre

- ADR/RID : Class : 9
Group : III

Transport par mer

- Code IMO-IMDG : UN 3077 Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (cuivre (II) sulfate anhydre).

- Classe : 9

- Groupe d'emballage : III

Transport aérien

- ICAO/IATA : UN 3077 Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (copper(II) sulphate anhydrous)

- IATA - Classe ou division : 9

- Groupe d'emballage IATA : III

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document**JEULIN**

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59